



Carrefour de Communications



L'édito du Maire



**L**a Crèche bouge ! Grâce au dynamisme des associations locales, mais aussi des services de la Ville, notre Commune a connu en mai un calendrier très chargé des animations proposées aux Créchois. Pour n'en citer que quelques-unes : dans le domaine du sport, la belle réussite de la 1<sup>ère</sup> NordiCréchoise. Pour la petite enfance : l'ensemble des structures municipales a lancé - une première dans le Département - la semaine de la parentalité et de la petite enfance, offrant des rencontres, des temps d'échanges, des conférences, mais aussi des spectacles, entre les professionnels de l'enfance, les parents et les enfants. Cette semaine, financée par la Commune, a été largement appuyée par la CAF et la MSA. Dans le domaine de l'animation, le voyage au cœur des comédies musicales et la journée inter-associations ont été réussis. Bravo au concert de musique militaire des Transmissions qui a ravi le public et qui permet un beau geste de solidarité. N'oublions pas la fête du jardin de Breloux, la visite pédagogique de la station d'épuration et les anniversaires dignement fêtés : 30 ans pour le Roller Créchois et 40 ans pour le club des Aînés Ruraux. Ici encore, que de vitalité grâce aux responsables et aux membres bénévoles, mais surtout très actifs de toutes ces associations ! La Commune encourage et participe à ce dynamisme associatif : 71000 € de subventions attribuées en 2017, mais aussi un appui technique : montage des installations (tables, chaises, tivolis... ) par les agents

municipaux et mise à disposition gracieuse de locaux. Dans le domaine des travaux de voirie, la réfection de la rue des Diligences et du carrefour de Rocan est achevée. À suivre, des aménagements de voirie à Tressauve et à divers endroits de la Commune, sans oublier le rebouchage et le gravillonnage des nids de poules. Quant au projet de réfection du stade Groussard, pour la 1<sup>ère</sup> tranche, le dossier est sur les rails : les demandes de subventions ont été envoyées et la 1<sup>ère</sup> vient d'être attribuée : 150 000 € de la part de l'État, un bel encouragement. Le Département, la Fédération Française de Football, mais aussi l'Europe devraient nous répondre dans les prochaines semaines. En juin, plusieurs événements sont à noter dans vos agendas. Les réunions de quartiers organisées par la Municipalité : à mi-mandat, les élus municipaux viendront rendre compte de leurs activités pendant ces 3 années, mais aussi parler des projets et échanger avec les habitants. Un temps fort de notre démocratie locale ! Juin sera aussi festif avec les traditionnelles fêtes de fin d'année dans les écoles, mais aussi avec la fête de la musique et la fête de la Sèvre Niortaise, les 24 et 25 juin. À noter aussi la 1<sup>ère</sup> fête du cinéma à La Crèche, comme dans de nombreuses villes françaises. Les dimanches 11 et 18 juin seront organisées les élections législatives. Nos concitoyens sont invités à choisir leur député, qui les représentera à l'Assemblée Nationale. Enfin, nous félicitons notre nouveau Président de la République, élu en mai et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions pour la réussite de la FRANCE !  
Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

### 2017 : année de la Sèvre Niortaise

La Sèvre Niortaise est l'un des éléments identitaires de notre Commune. C'est un lieu emblématique qui mérite que l'on s'y attarde et une belle richesse naturelle. Pour toutes ces raisons, la Municipalité a décidé que 2017 serait «l'Année de la Sèvre Niortaise» sur le territoire de La Crèche.

Il s'agit également de l'introduction vers une démarche de valorisation globale pour les années à venir, l'essentiel étant de proposer et de faire découvrir aux Créchois et aux visiteurs, un cadre de vie agréable en participant à l'attractivité de la Sèvre.

Pour concrétiser cette volonté, diverses manifestations vous seront proposées d'ici la fin de l'année :

- Concours photos autour de la Sèvre
- Journée ludique de découverte dédiée à la Sèvre
- Conférence sur l'eau
- Séance de cinéma...

La création d'une voie verte permettra aussi la mise en valeur des milieux aquatiques, de sa biodiversité et de son patrimoine bâti lié à l'eau. L'information sera enrichie par des supports pédagogiques, permettant à tous, dans le cadre scolaire, en famille, en vacances ou lors d'une promenade, de découvrir la Sèvre et d'en faire également un atout touristique.

Dans cette optique, la Municipalité accompagnée de plusieurs associations souhaite vous convier à une grande fête autour de la Sèvre, le dimanche 25 juin prochain sur le stade de Champcornu.



## Subventions attribuées

- État :
  - Rénovation du stade Groussard : 150 000 €
- Centre National du Cinéma :
  - Cinéma HG Clouzot - Art et essai : 6 510 €
- Agence de l'eau Loire-Bretagne :
  - Achat de matériel de désherbage : 3 840 €

## Subventions versées

- État :
  - Travaux de sécurisation de la rue des Diligences : 10 800€



## Subventions 2017 attribuées aux associations Créchoises : 71 000 € dont...

Associations culturelles	- ADANE	> 500 €	- Foyer socio-éducatif collège Jean Vilar	> 1000 €
	- Amicale du personnel de la Ville de La Crèche	> 2000 €	- Jazzy Cool	> 300 €
	- Amicale Créchoise des donateurs de sang bénévoles	> 350 €	- Les Zamis Créchois (+ cabaret)	> 600 €
	- Association orgue PONDN	> 568 €	- Parents tout simplement	> 350 €
	- Amicale des Ardennais	> 100 €	- P'tit bal Créchois	> 150 €
	- ASPAC	> 150 €	- SEP maison mère	> 650 €
	- Tempo Harmonie	> 200 €	- SEP Théâtre	> 800 €
	- Chant Choral	> 600 €	- Téléthon AFM	> 400 €
	- Comité des fêtes «La Crèche en folie»	> 7000€	- Union dép <sup>ta</sup> le des Combattants Républicains	> 250 €
	- Club philatélique Jeunes Créchois	> 300 €	- Union musicale de La Crèche	> 400 €
- Festi Crèche	> 500 €	- UCCAPL (commerçants)	> 800 €	
- FNACA	> 250 €	<b>TOTAL</b>	<b>18218 €</b>	
Associations à caractère social	- Rout' avec toit	> 300 €	- Restos du Cœur	> 500 €
	- Secours catholique	> 300 €	- Cherveux Agility	> 500 €
	- Les amis des fauvelles	> 2000 €	- Secours Populaire	> 100 €
	- Aide en Créchois	> 2250 €	- Amis de l'hôpital	> 140 €
	- ACCORD	> 250 €	- UDAF	> 200 €
	- Tom Pouce	> 650 €	<b>TOTAL</b>	<b>7190 €</b>

## Prochain Conseil Municipal : jeudi 8 juin à 20 h 30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique «Conseils municipaux»

## Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

### Compteurs Linky

Lors d'un Conseil Municipal fin 2016, nous étions intervenus pour demander des informations sur l'implantation de nouveaux **compteurs électriques**. Réponse reportée...

Lors d'une commission élargie le 23/03/2017, un représentant d'ENEDIS, société chargée pour partie du déploiement des compteurs, s'employa à montrer le bien fondé de ceux-ci.

Il était expliqué que la décision d'implantation résultait d'une directive européenne (2009) et de la loi française (2015). Conséquemment, il s'agissait de **voter favorablement** en Conseil Municipal sous peine de poursuite devant le Tribunal Administratif en cas de vote négatif.

Nous étions intervenus pour manifester nos craintes devant ce déploiement, faisant écho aux questions posées par les citoyens créchois sur les risques concernant la santé, l'atteinte possible à la vie privée, le surcoût éventuel, toutes questions qui méritaient une information publique envers nos concitoyens. Lors du Conseil Municipal du 4/05/2017, il fut rappelé que la distribution d'électricité est depuis fort longtemps de la compétence du SIEDS, syndicat géré par les communes.

Pour notre part, **nous avons réitéré nos interrogations :**

**sur la forme :** à l'heure où l'ensemble de la classe politique préconise le débat démocratique et la transparence sur tous les sujets, il nous semble étonnant de demander de voter cette installation uniquement par l'affirmative !

**Sur le fond :** beaucoup d'associations

de consommateurs, de citoyens, d'élus, de lanceurs d'alerte s'interrogent sur la pertinence d'un tel déploiement.

Les risques de santé ne sont pas nuls ; des études plus longues et différenciées permettraient d'en savoir plus ; l'expérience (amiante, oxydes du diesel, polluants...) montre bien qu'il faut de nombreuses années pour démontrer les erreurs des lobbys industriels et pharmaceutiques.

La protection des données laisse beaucoup à désirer ; l'éventualité d'un surcoût n'est pas non plus écartée. Quant aux nouveaux services, même le rapport diligenté par le Commissariat de l'Environnement évoque « la sous-utilisation des potentialités du compteur ». **Nous déplorons la rapidité, le manque de communication et l'absence de réunion publique** d'ENEDIS sur ce sujet alors que l'autre diffuseur SEOLIS n'envisage l'implantation qu'en 2019. **Nous resterons très vigilants sur les suites données.**

### Le Mensuel

Merci à M le Maire d'avoir autorisé ses services à réduire les espacements, notre texte dépassant quelque peu le cadre autorisé. Cependant, que penser du Mensuel de Mai : 16 pages au lieu des 8 habituelles ? N'aurions nous pas eu, nous oppositions, le droit à un paragraphe supplémentaire ???

*Merci aux Créchois pour leur forte participation aux élections présidentielles. Rendez-vous pour les législatives.*

*À votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val*

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

BILAN 2016 : en 2015 les finances étaient en déficit de 63759 €, en 2016 elles sont excédentaires de 56812 €, ce qui fait en réalité un positif de (-63759 + 56812)120571 € mais **56800 €** restent insuffisants pour maintenir une capacité d'autofinancement correcte même fluctuante au cours de l'année.

2% D'AUGMENTATION DES IMPÔTS : inacceptable, pourquoi ? Selon l'édito de Mai, les dépenses des festivités communales prévues en 2017 : 68000 €, inscrites au budget pour 95730 €, où passent les **27730 suppl ?**

SUBVENTIONS SPORTIVES (loisirs) : sauf pour les amicales des secouristes bénévoles récompensés pour leur abnégation, la collectivité n'a pas à supporter des dons communaux accordés à quelques sportifs (hors scolaires) 15 % de la population. Ces derniers ont bénéficié depuis trois ans d'équipements neufs ou rénovés plus un futur stade évalué à 2 millions d'euros !!! A noter la sub. de **700 €** au club pétanque avec des adhérents hors commune !!! Quelques associations sportives et festives sont ingénieuses et responsables, sans rien demander à la commune.

EN RÉSUMÉ : mon calcul de ces dépenses inutiles : 10100 € asso. festives, 19324 € asso. sportives, 27730 € excédent festivités communales, total : **57154 euros...** suite des curieuses dépenses de fonctionnement au prochain édito...

TRAFIC ROUTIER : très bons contacts pour la pétition du collectif "Stop Trafic". Les Créchois s'engagent sans réserve et sont à l'écoute...

**Grand merci pour l'accueil chaleureux qui est réservé aux membres de ce collectif !!!**

C.LEVAIN

## Renégociation de la dette de la Commune depuis 2014

Le recours à l'emprunt fait partie des recettes d'investissement des collectivités locales. Son utilisation est très encadrée par les textes : il doit servir à financer des opérations d'acquisition ou de travaux, et en aucun cas ne doit être utilisé pour financer le fonctionnement courant de la Collectivité. Le remboursement de la dette fait partie des dépenses obligatoires du budget.

### Encours de la dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'encours de dette de la Ville s'élevait à 5 758 408 € pour le capital restant dû (tous budgets confondus), répartis en 30 emprunts souscrits entre 2001 et 2016, auprès de 6 établissements de crédit. 98 % de cette dette est à taux fixe. Aucun emprunt «toxique» n'a été réalisé. Certains de ces emprunts ont été souscrits lors de périodes économiques moins favorables en matière de taux. C'est pourquoi la Municipalité élue en 2014 a passé en revue l'ensemble des contrats afin de les renégocier.

### Conditions de renégociation

Toutefois, tous les emprunts de la Ville ne peuvent pas faire l'objet de

renégociation, pour plusieurs raisons :

- L'importance des pénalités de remboursement anticipé de certains contrats rend tout rachat de dette impossible par un autre établissement. C'est le cas des emprunts de l'ancienne banque DEXIA qui devront aller à leur terme.

- Les clauses de certains contrats de prêts ne prévoient pas de modalités de remboursement anticipé avant une certaine période, ce qui oblige la Commune à attendre avant d'envisager un réaménagement de dette.

### Des opérations réussies de gestion de la dette

Pour autant, la Ville a pu mener à bien, depuis 2014, 3 opérations de gestion de sa dette :

- En décembre 2014, la renégociation des taux sur 4 prêts du Crédit Agricole a permis de générer un gain pour le budget communal de 59 076,61 €.

- À la même période, les taux de 6 prêts du Crédit Agricole ont été revus à la baisse dans le budget annexe de l'assainissement, générant un gain de 62 788,52 € au bénéfice de la Communauté de Communes qui a

repris la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

- En 2017, 4 prêts contractés en 2006 et 2007 auprès du Crédit Mutuel, à des taux compris entre 3,91 % et 4,69 %, seront remboursés de façon anticipée grâce à la souscription d'un nouvel emprunt de 668 000 € auprès du Crédit Agricole. Cet emprunt, réalisé sur une durée correspondante à la durée résiduelle des prêts remboursés au taux fixe de 1,44 %, permet un gain de 89 488,56 € pour le budget communal. L'opération sera réalisée en 2 temps, en juin 2017 et octobre 2017, pour respecter les clauses des contrats.

La Ville reste attentive au suivi de sa dette et saisira toute opportunité pour en diminuer la charge. Ainsi, en 2015, des négociations hélas infructueuses ont été engagées avec la Caisse d'Épargne. Pour l'instant, les renégociations menées depuis 2014 permettront donc d'économiser à terme près de 212 000 €.



## Dispositif anti-canicule

Comme chaque année, la Ville active le dispositif plan canicule, du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Soyez très vigilants envers les personnes fragiles : enfants, personnes âgées, en situation de handicap, isolées, ainsi que toutes les personnes travaillant en extérieur.

Un formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel établi dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est à votre disposition dans ce mensuel ou à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr).

## Réunions de quartiers

Venez à la rencontre des élus dans votre quartier : informations, projets et échanges

- > Salle de Chavagné : mercredi 14 juin à 20 h
- > Salle de Champcornu : vendredi 23 juin à 20 h

## Approbation du PPRI

Le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la vallée de la Sèvre Niortaise amont, dont l'élaboration a été prescrite en mars 2014, a été approuvé par arrêté préfectoral du 21 mars 2017. Il concerne les 17 communes suivantes : Azay-le-Brûlé, Chauray, La Crèche, Echiré, Exireuil, Exoudun, François, La Mothe-Saint-Héray, Nanteuil, Souvigné, Sainte-Eanne, Sainte-Neomaye, Saint-Gelais, Saint-Maixent-l'École, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Saint-Maxire et Sciecq.

Le dossier est consultable au service urbanisme de la Mairie et sur le site internet de la Préfecture : <http://www.deux-sevres.gouv.fr>

## Centre des finances publiques : horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 45  
Mardi, mercredi, jeudi : de 9 h à 12 h 15  
Vendredi : fermé



## Pose de miroirs

Les services techniques municipaux ont procédé à la pose de miroirs routiers de sécurité rue de Barilleau (en face du parking de l'école maternelle) et route de Cherveux, en face de la route de Champcard. Ces aménagements de sécurité permettront une meilleure visibilité aux automobilistes

empruntant cette place et ces rues.

### ✦ Bâtiments

- Préparation de la piscine : nettoyage et remplacement de joints
- Travaux dans les écoles
- Interventions dans les salles communales
- Réfection éclairage encastré de l'église
- Pose de casiers au multi-accueil Ribambelle

### ✦ Voirie

- Terrassement pour la confection d'un mur (rue des Hironnelles)
- Création d'une plateforme pour la pose d'un banc
- Enrobé à froid

## Lotissement des champs Grelet

Les travaux d'aménagement du futur lotissement des champs Grelet à Miseré viennent de débuter. Ceux-ci sont réalisés par l'entreprise Colas pour le compte d'un lotisseur privé. Rappelons qu'à cet endroit particulièrement bien situé, 28 parcelles à construire sont à vendre.

### ✦ Espaces verts

- Tonte, fauchage et désherbage
- Nettoyage de cours et venelles
- Création de massifs et installations de jardinières
- Binage des cimetières de La Crèche et Chavagné et lotissement du Pairé
- Broyage dans les villages
- Nettoyage des panneaux de signalisation routière en cours



INFO TRAVAUX



## EN BREF ET EN IMAGES !



### Samedi 29 avril : le hand-ball Chauray-La Crèche invite ses partenaires

L'équipe 1 des seniors féminines recevait l'équipe de Grand Poitiers qu'elle a dominée 35 à 26 dans un match comptant pour la poule d'accession au niveau National. Les 3 autres équipes seniors jouaient en 1/4 de finale du challenge 79 avec pour ambition la

qualification pour la demi-finale. L'équipe masculine, remise sur pied cette année, vise elle aussi l'accession au niveau supérieur. Un moment d'échange entre dirigeants, partenaires et joueuses clôturait cette sympathique soirée. La Ville souhaite au club et à ses différentes équipes tous ses vœux de réussite afin que cette fin de saison soit des plus agréables.

### Samedi 13 mai : 1<sup>ère</sup> NordiCréchoise réussie !

Une centaine de concurrents étaient au départ de cette 1<sup>ère</sup> rencontre de marche nordique en Deux-Sèvres organisée par le Nordic Club Créchois. Les concurrents pouvaient choisir l'une des 2 épreuves prévues : 19 km avec un temps limité et 13 km à allure libre. Une centaine de concurrents étaient au départ, sur un parcours nature vallonné et sécurisé.



Le Nordic Club Créchois, présidé par Patrick Touzot, et les 80 bénévoles avaient tout mis en place pour que la réussite soit au rendez-vous. Le comité des fêtes la Crèche en folie a apporté son soutien à l'organisation en assurant la restauration avec 120 repas. Les départs des 2 épreuves ont été donnés par le Maire, Philippe Mathis, Hélène Havette, Conseillère Départementale et Michel Girard, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé des sports.

### Jeudi 18 mai : les 40 ans du club des Aînés

La fête du club des Aînés revêtait, cette année, une dimension toute particulière à l'Hélianthe. L'association soufflait en effet ses 40 bougies. Après les discours d'ouverture de la Présidente, Marie-Hélène Marteau, de Jean-Louis Gay, Président de la fédération départementale «Génération mouvement » des Aînés ruraux et d'Albert Chaigneau, Président de l'inter-club du Haut Val de Sèvre, la Municipalité, représentée par le 1<sup>er</sup> Adjoint

Michel Girard, a remercié les bénévoles de l'association. L'accordéoniste Jean-Marie Guillot a animé le repas au son de son accordéon, puis les Quadrilleux niortais ont fait revivre aux Aînés les danses traditionnelles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'heure du dessert, le Maire, Philippe Mathis, est venu souhaiter un bon anniversaire aux 180 membres du club.



### Vendredi 19 mai : Serge Giraud Président des donneurs de sang

L'assemblée générale, à Champcornu, a été l'occasion de célébrer les 10 ans d'existence de l'amicale Créchoise, représentant au total 40 collectes et près de 3000 dons. Un grand moment d'émotion également avec l'annonce du retrait de la présidence d'André Cardineau, fondateur de l'amicale en 2007. Un nouveau bureau a été élu : Serge Giraud, co-fondateur de l'amicale en 2007, devient Président ; Vice-Présidente, Catherine Louis ; Trésorier, Laurent Collon ; Trésorier adjoint, Jean-Marc Prouteau ; Secrétaire, Mylène Renaudon ; Secrétaire adjointe, Geneviève David. André Cardineau a été nommé Président d'honneur. Des distinctions ont en outre été remises aux donateurs présents ayant atteint un nombre important de dons du sang (+ de 200 pour certains). L'assemblée générale s'est tenue en présence de Philippe Blais, Président de l'Union Départementale des donneurs de sang bénévoles et du Maire, Philippe Mathis. Ce dernier a réitéré le soutien de la Municipalité aux actions de l'association. Prochaine collecte le 28 juillet à 16 h 30 à la salle de Champcornu.



### Vendredi 19 mai : assemblée générale de La Crèche en folie

Annie Joseph, Présidente du comité des fêtes, s'est dite très satisfaite du bilan 2016, les manifestations ayant toutes connu le succès escompté et a insisté sur l'importance du soutien de chaque bénévole. Elle a également souligné l'étroite collaboration avec la

Mairie sur de nombreux événements municipaux et a rappelé que le comité des fêtes peut tout autant apporter son savoir-faire aux associations Créchoises qui seraient intéressées. Beaucoup de dynamisme et de volonté dans cette équipe avec un seul objectif : divertir la population Créchoise dans une ambiance multi-générationnelle.

### Samedi 20 mai : gala des 30 ans du Roller Créchois

30 ans déjà que plusieurs passionnés ont su insuffler leur passion à de multiples novices qui sont à leur tour devenus des passionnés. Une belle énergie dans ce club qui, de fait, comptabilise aujourd'hui 151 licenciés autour du Président Didier Pairault et de son équipe de 16 entraîneurs et de nombreux bénévoles.

Et c'est tous ensemble qu'ils ont œuvré pour présenter un spectacle dynamique, musical et costumé, au gymnase de Chantoiseau. Les patineuses et patineurs des clubs amis d'Aiffres, de Chauray, de Melle et de Celles-sur-Belle ont également ébloui le public par leurs prestations. Toutes nos félicitations au Roller Créchois et de nouveau, joyeux anniversaire !



## Le Carnet



### Naissances

8 mars : Noam CHAUX  
21 mars : Rose GRELAUD  
15 avril : Ilan HIRAT  
15 avril : Noé HINSCHBERGER  
18 avril : Léandre FAURE  
29 avril : Arthur PROVOST  
30 avril : Sana FOURNIER  
30 avril : Raphaël INGRAND  
10 mai : Kelsy MOUCHET



### Parrainage Civil

20 mai : Lana MILCENT



### Mariage

27 mai : Mathilde SOULET et Damien FAYOUX



### Décès

14 mai : Germaine HIPEAU 88 ans

## Une semaine de la parentalité et de la petite enfance innovante !

Du lundi 15 au samedi 20 mai, les structures petite enfance et enfance ont organisé des actions au sein de leurs services ainsi que des temps forts communs à destination des professionnels et des familles. Ce programme, aussi varié que complet, a fait l'unanimité auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole qui n'ont pas hésité à financer les actions mises en place et cela afin de promouvoir l'accompagnement à la parentalité positive et à l'éducation non violente. «*Une première dans le sud du Département des Deux-Sèvres !* » ont-elles déclaré. L'élue en charge de la petite enfance et Conseillère Départementale, Hélène Havette et Marie-Pierre Missioux, Vice-Présidente de la Communauté de Communes, déléguée à la jeunesse et Maire de Cherveux, ont également apporté leur soutien à cet événement. Tout au long de cette semaine, les structures de la Ville étaient force de propositions dans leurs services respectifs :

- Le multi-accueil Ribambelle avait convié les familles au «*café des parents* », un moment convivial placé sous le signe des échanges et du partage.
- Le 19 mai, c'était le Conseil de crèche qui invitait les parents de Ribambelle à un temps d'échange et de convivialité à l'heure du

goûter. Reçues par deux mamans, membres du Conseil de crèche, une quinzaine de familles ont profité de ce moment très agréable.

### Des moments privilégiés pour tous

-Aux accueils périscolaires, il était possible d'assister à des portes ouvertes du service sur 2 matinées. Ces temps étaient appréciés de tous, chacun a pu prendre un café, visiter les locaux et échanger sur l'accueil proposé aux enfants.

Des animations «*passerelles*» étaient également proposées entre les différents services.

Le Relais Assistants Maternels intercommunal (RAMi) proposait quant à lui aux familles et aux assistantes maternelles des Communes partenaires des temps forts : expo-photos «*itinérante* », spectacle «*les petites histoires en papier* », matinée «*découverte* » de l'école maternelle de Cherveux, ateliers de jeux libres... tout un programme auquel parents, enfants et professionnels ont participé en grand nombre.

De plus, des temps communs étaient notamment proposés aux professionnels de la petite enfance : 2 soirées au cinéma Henri Georges Clouzot sur le thème de la bienveillance en présence d'Arnaud Deroo, éducateur de jeunes enfants, consultant en

éducation psycho-sociale et psychanalyste ont captivé le public.

Pour clore cette semaine, samedi 20 mai, 2 représentations du spectacle Raplapla de la compagnie Cirque en Scène étaient offertes aux familles d'enfants de 0 à 6 ans. Une centaine de parents et enfants étaient présents sur chacune ; une participation conséquente qui traduit la réussite de ce spectacle et du jeu de l'artiste. Un temps riche en partage, en échange et en imagination...

L'événement était également l'occasion de lancer officiellement les ateliers parents-enfants «*Bouge & bulle* » : motricité et massages pour les tout-petits. Accessibles gratuitement aux enfants entre 2 mois ½ et 4 ans avec leurs parents, ils se dérouleront à la salle du Bourdet jusqu'en septembre.

Face aux succès suscité par cette semaine, une nouvelle édition sera programmée l'année prochaine. Le programme reste pour l'heure secret... de quoi mettre en haleine les enfants, les familles et les professionnels. Renseignements : Elisabeth Le Ny (Ribambelle) ou Ludivine Chapelain (RAMi) - Tél. : 05 49 25 02 26 / 06 78 14 40 19 Email : bougebulle@ville-lacrecche.fr



## Journée inter-associations

Dimanche 21 mai, dès 8 h 30, 13 associations Créchoises étaient présentes sur le stade Groussard pour s'affronter lors de joutes amicales concoctées par Thierry Meunier - Responsable du service des Sports, Stéphane Foubert - Responsable du service

Vie Associative, et la Municipalité. Journée particulièrement réussie de l'avis de tous avec des propositions de jeux totalement renouvelés par rapport à l'an dernier. Ainsi les différentes équipes pouvaient se mesurer sur la pyramide, le photomime, le relais des fous, le quiz musical et ses arrivées fracassantes, le tir à la corde... Une journée tournée essentiellement vers la rencontre et la convivialité. La victoire revient de nouveau cette année aux jeunes footballeurs de l'USC, talonnés de près par les membres du club de Badminton et, également sur le podium, l'Amicale du Personnel de la Mairie, toute nouvelle association Créchoise. Après la remise des prix et du trophée, tous ont partagé le verre de la victoire et certains un pique-nique sur le stade. Un grand merci à tous, associations, bénévoles, public, agents de la Mairie et élus pour leur participation à cette manifestation orchestrée par la Municipalité dans un esprit très festif et encore

BRAVO aux vainqueurs !



## Cérémonies commémoratives

Dimanche 30 avril, une cinquantaine de personnes se sont réunies au monument aux morts à l'invitation du Maire pour commémorer la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Une commémoration courte mais empreinte d'une grande émotion.

La victoire de 1945 a, quant à elle, été célébrée lundi 8 mai en présence de nombreuses personnalités : les Présidents des associations d'anciens combattants (Marc Ingrand pour la FNACA et Louis Reymond pour l'UDCR) ; le Lieutenant-Colonel Hoarau, représentant Général Rochet, Délégué Militaire Départemental ; la Conseillère Départementale, Hélène Havette ; le Maire, Philippe Mathis et de nombreux élus de la Municipalité et du Conseil Municipal des Jeunes. Après la lecture du message de l'Union Française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) par Louis Reymond, le 1<sup>er</sup> Magistrat a délivré celui du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, rendant hommage «*à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale* ». Après l'appel des 13 morts Créchois, des gerbes et bouquets ont été déposés au pied du monument. Un piquet d'honneur de l'ENSOA de Saint-Maixent-l'Ecole et une délégation de jeunes sapeurs-pompiers du Centre de Première intervention Arc en Sèvre étaient également présents. La cérémonie a été accompagnée par l'Union musicale Créchoise.





## La restauration scolaire

Chaque jour, les agents du restaurant scolaire de l'école François Airault préparent 600 repas pour les élèves des 4 écoles Créchoises et les enfants du multi-accueil Ribambelle. Christophe Laurent, Responsable du restaurant scolaire depuis 23 ans, nous fait une petite visite guidée dans les coulisses, à travers les effluves du sauté de canard aux pêches qui mijote pour le repas du midi...

### Quelle est l'organisation du service ?

Christophe Laurent : «La restauration scolaire est une compétence de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre. Cependant, c'est la Ville qui prend en charge les achats et investissements. 10 agents se relaient sur 3 équipes, entre 6 h et 16 h, pour la préparation des repas. De l'entrée au dessert, ceux-ci sont élaborés ici, à partir des matières premières. 4 fournisseurs principaux livrent le restaurant plusieurs fois par semaine : légumes, fruits, viandes, surgelés».

### Comment imaginez-vous les menus ?

«À partir d'un plan alimentaire établi par une diététicienne, je compose des menus de saisons variés et conformes aux quantités préconisées par âges. Tous les produits sont frais et le pain est acheté localement.»

Les repas sont ensuite acheminés vers les écoles...

«En fin de matinée, les plats sont transportés en liaison chaude ou froide, dans des conteneurs spéciaux, vers les écoles de Boisragon et Chavagné et Ribambelle, à raison de respectivement 70, 55 et 30 couverts. À l'école maternelle, nous servons 180 couverts. Les 240 élèves de François Airault passent quant à eux dans la partie self.»  
La vaisselle ne doit pas être une mince affaire !

«Le secteur plonge est divisé en 2 : une partie pour les grands ustensiles et l'autre pour la chaîne de plonge. Cette dernière, équipée d'un tunnel de séchage, a été installée à la dernière rentrée pour un coût de 18 300 € TTC. À plein régime, elle effectue quotidiennement 300 cycles de lavage.»



## Papy Jean-Mi raconte ses vies...

Créchois de longue date, Jean-Michel Minot a, au cours de sa vie, enchaîné plusieurs vies radicalement différentes. Doué d'une «mémoire époustouflante des paroles et des émotions»,

celui que nous connaissons notamment dans la Commune comme correspondant local de presse, raconte ses vies dans une autobiographie en 3 tomes : «Dis, Papy, raconte...», éditée chez 7écrit. L'écrivain, dont la devise est « cueille le jour qui passe, le bonheur, ici et maintenant ! », a récemment présenté ses ouvrages à la presse, à l'Hôtel de Ville, à l'invitation du Maire, Philippe Mathis et de Catherine Ombret, Adjointe chargée de l'action culturelle.

Se procurer les ouvrages : <http://7ecrit.com/>

## Les seniors en visite au périscolaire

Dernièrement, 7 résidents de l'Ehpad des Rives de Sèvre, accompagnés d'une animatrice et d'un bénévole, ont effectué une visite à l'accueil périscolaire de Chavagné, où ils ont été reçus par une dizaine d'enfants. Après un goûter tous ensemble, ils ont échangé sur l'école d'avant et l'école de maintenant. Les enfants avaient préparé une petite exposition sur le sujet. Beaucoup de questions ont fusé de la part des enfants. Tout le monde était ravi de cet échange inter-générationnel qui sera probablement renouvelé.



## Elles ont bien travaillé !

Les ruches municipales ont produit ce printemps environ 30 kg de miel. Celui-ci a été récolté par Denis Ubel, apiculteur, pour le compte de la Commune. Les pots de 30 g à 1 kg seront prochainement distribués au restaurant scolaire et à l'Ehpad des Rives de Sèvre. La prochaine récolte est prévue en septembre.



## Les 6<sup>èmes</sup> visitent Canterbury

Du 9 au 12 mai, 49 élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Jean Vilar se sont rendus en Angleterre. Hébergés en familles ils ont pu mettre à l'épreuve leurs premiers acquis en anglais. Le projet pluridisciplinaire imaginé par les professeurs Karine Chaboussit,

Florence Brenet et Sophie Blaise-Berritane a permis aux élèves de découvrir Canterbury à pied et en bateau. Une sortie shopping les a également incités à exploiter leurs connaissances en anglais et en calcul mental. À Margate (pointe sud-est de l'Angleterre), une balade contée a réactivé le travail fait en classe de français sur les différents types de contes, avant un mini-raïd sportif sur la plage. Les équipes du collège Jean Vilar construisent des projets nombreux et variés, au sein de la classe ou à l'extérieur. Ils visent tous à donner du sens aux apprentissages, à enrichir la culture des élèves, à développer esprit d'entraide et de respect ainsi qu'à booster la motivation des enfants. Un livret de bord préparé à l'intention des jeunes voyageurs et sur l'expérience vécue va permettre de poursuivre et consolider les apprentissages.



## ANP plomberie inaugure son magasin

Judi 11 mai, en soirée, Nicolas Pétry, entouré de son équipe, inaugurerait son magasin ANP plomberie, situé avenue de Paris : un show-room lumineux et attractif pour présenter des produits phares tels que les douches à l'italienne et les derniers revêtements tendances de sols et de murs. Bon nombre de fournisseurs et de partenaires d'ANP plomberie sont venus souhaiter bonne chance au jeune entrepreneur de 25 ans. Celui-ci a souligné l'importance du travail de groupe pour la bonne marche de son entreprise. Le Maire, Philippe Mathis, était présent avec des élus de la Municipalité. Il a félicité Nicolas Pétry pour son choix de s'installer sur une avenue commerçante et l'a incité à répondre aux prochains appels d'offres émis par la Mairie. ANP plomberie propose des services de plomberie, des salles de bain de A à Z, de chauffage, d'énergies renouvelables, de récupération d'eau de pluie, d'électricité générale. A souligner, la belle croissance de cette entreprise : en 2011, 2 salariés, 6 aujourd'hui et 8 très prochainement.

Site web : <http://anp-plomberie.fr>



## ABM Pharmareva au service des pharmacies

Créée en 2002, l'entreprise ABM Pharmareva est spécialisée dans la location et la vente de matériel médical aux pharmacies, afin que celles-ci satisfassent leur clientèle. En mai 2017, Marc Bogaert, le dirigeant de l'entreprise, a reçu la visite de Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et de Philippe Mathis, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Installée depuis 2007 dans la zone d'activité des Grands Champs à La Crèche, cette entreprise emploie 6 salariés et génère un chiffre d'affaires annuel de 1 100 000 €, composé à 65 % par la location et à 45 % par la vente de matériel. Son activité rayonne sur l'ensemble du Poitou-Charentes et sur les zones limitrophes. Une large gamme de matériel est distribuée par le biais du réseau ABM Pharmareva, permettant de répondre à tout type de pathologie et à chaque besoin. Marc Bogaert dispose d'une seconde agence dans la région d'Angoulême. Ce sont entre 120 et 150 pharmacies qui sont clientes de ces deux agences, représentant notamment un parc d'environ 900 lits médicalisés, 450 fauteuils roulants en location des lève-personnes et des générateurs d'oxygène. L'entreprise a également développé des partenariats directs avec certaines structures Créchoises telles que l'EHPAD Les Rives de Sèvre et la Maison de la Petite Enfance Ribambelle. Pour les élus, cette visite a été une illustration parfaite de la diversité et du dynamisme des petites entreprises sur le territoire du Haut Val



## La station d'épuration ouverte au public



Cette année, l'une des «sorties nature», organisées par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, était consacrée à la station d'épuration de La Crèche. Vendredi 19 mai, plus de 140 élèves de l'école François Airault, du CE2 au CM2, se sont succédé sur les lieux,

afin de découvrir le cycle de l'eau et plus particulièrement la phase de traitement des eaux usées générées par notre consommation domestique. La visite était organisée par la régie assainissement et le service culture-patrimoine-tourisme de la Communauté de Communes, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Coutières. Ainsi, après la visite des différentes installations de traitement des eaux, les élèves ont pu se familiariser avec les notions d'assainissement collectif et non collectifs grâce à des démonstrations et reconstitutions des traitements et installations. Polymères et bactéries n'ont maintenant plus de secret pour eux ! Après près de 600 000 € HT de travaux, l'interconnexion des stations d'épuration de La Crèche et de la Communauté de Communes permet aujourd'hui d'accueillir 6600 équivalents habitants. 10 agents œuvrent au

bon fonctionnement du service, dirigé par Didier Bonnanfant. L'Intercommunalité a divers projets dans ce domaine, comme par exemple une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques qui alimenteraient la station de Breloux en électricité. La visite a eu lieu en présence de Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, Régis Billerot, Président du Conseil d'exploitation de la régie assainissement, de Roger Largeaud, Vice-Président en charge de la culture et du patrimoine, de Philippe Mathis, Maire et d'élus de la Municipalité. A partir de 16 h, la visite était accessible au grand public. La plupart des visiteurs, qui pensaient connaître le fonctionnement d'une telle structure, sont ressortis étonnés de la complexité des traitements subis par l'eau, avant son rejet en état sanitaire correct dans la nature. La prochaine sortie nature se déroulera samedi 10 juin à 14 h 30 aux Châteliers de Sainte-Eanne. Il s'agira de découvrir les travaux de restauration du cours d'eau du Pamproux par l'AAPPMA de Saint-Maixent-l'École.



## Écoutez «La dynamique territoriale»

Tous les mois, la Communauté de Communes réalise son émission sur D4B, radio associative implantée à Melle et à Niort. Au sommaire de la dernière émission :

- Le Service développement économique : entretien avec Philippe Mathis et Stéphanie Bodin
- Pause musicale proposée par le service des médiathèques intercommunales
- Patrimoine et histoire avec l'orgue de La Crèche
- Passion avec François Redien de Cherveux
- Agenda des sorties

Retrouvez les dernières émissions de la dynamique territoriale sur le site de la Communauté de Communes : <http://cc-hautvaldesevre.fr/fonctionnement/>



## Visite de Béton FMB

Mardi 16 mai, les adhérents du club Atlansèvre Entreprises ont été reçus par l'entreprise Béton FMB sur la ZAC Champs Albert. Les dirigeants de l'entreprise ont pu faire visiter

leur site et les installations de la centrale à béton. Installée depuis 2014 sur Atlansèvre, l'entreprise travaille plus de 400 références produits et livre une clientèle autour de 30 à 40 km autour de La Crèche ; elle compte aujourd'hui 6 salariés.

## Erratum

Une erreur s'est glisée dans l'article concernant l'entreprise Duométa parue en avril dernier : le dirigeant se nomme Jean-Michel Martin et non Jean Martin.


## Médiathèque intercommunale

### Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h 30  
Mercredi, de 14 h à 18 h 30  
Samedi, 9 h 30 à 12 h 30

Mail : [mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr)

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

 Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre



1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

*Cet été dans votre médiathèque :*



À l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire, les bibliothécaires préparent le retour des pochettes surprises pour le public adulte et des ateliers «fête du monde» pour les enfants ! En juillet, l'Afrique sera mise à l'honneur à travers une exposition sur la musique, prêtée par la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres et un spectacle « 1,2,3 savane » le samedi 22 juillet à 15h30 dans le cadre du Festival Contes en Chemins !

# AGENDA DE LA VILLE

## Samedi 3 juin

### Ouverture de la piscine intercommunale

Horaires et informations : <http://cc-hautvaldesevre.fr>

## Mardi 7 juin

### Concours pétanque

Vétérans 55 ans +

Organisé par la Pétanque Créchoise

Stade Groussard

À partir de 8 h

Licence obligatoire à l'inscription

Renseignements : 05 49 25 11 40

### Concours pêche quiver-tip

Organisé par l'AAPPMA La Gaule Créchoise

Tables de Candé

À partir de 8 h

Engagement 15 € repas compris

Renseignements : 06 17 59 65 75

## Jeudi 8 juin

### Conseil Municipal

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

À 20 h 30

## Samedi 10 juin

### Ronde des lavoirs

Organisée par l'USC La Crèche

Stade Groussard

À 18 h 30

Inscriptions et renseignements: [uscrando2014@gmail.com](mailto:uscrando2014@gmail.com)

Tél. : 06 71 90 21 80

### Gala de danse

Roméo et Juliette

Organisé par K'Danse

Salle de l'Hélianthe

À 20 h 30

Renseignements :

<http://www.kdanse-lacrecche.com/>

## Dimanche 11 juin

### 1<sup>er</sup> tour des élections législatives

De 8 h à 18 h

### Marché en fête

Repas de fin de saison

Organisé par la Municipalité

Aux halles

De 8 h à 12 h

## Dimanche 11 juin

### Gala de danse

Organisé par K'Danse

Salle de l'Hélianthe

À 14 h

Renseignements :

<http://www.kdanse-lacrecche.com/>

## Mercredi 14 juin

### Réunion de quartier

Organisée par la Municipalité

Salle de Chavagné

À 20 h

## Vendredi 16 juin

### Auditions de l'école de musique

Salle de l'Hélianthe

À 20 h 30

Entrée libre

## Samedi 17 juin

### Cinéma solidaire

«Gus, petit oiseau, grand voyage»

Cinéma HG Clouzot

À 14 h 30

Entrée libre

### Gala de gymnastique rythmique

Organisé par l'Envolée Créchoise

Gymnase de Chantoiseau

À 15 h

Entrée : 1 € (gratuit - 12 ans)

Renseignements : 07 83 24 86 06

## Dimanche 18 juin

### 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives

De 8 h à 18 h

### Cérémonie de commémoration

Appel du 18 juin

Monument aux morts

À 11 h 45

## Vendredi 23 juin

### Réunion de quartier

Organisée par la Municipalité

Maison des associations de Champcornu

Grande salle

À 20 h

## Samedi 24 juin

### Fête de la musique

Organisée par la Municipalité

Stade de Breloux

À partir de 15 h 30

## Dimanche 25 juin

### Fête de la Sèvre Niortaise

Organisée par la Municipalité

Stade de Breloux

À partir de 9 h 30

## Du 25 au 28 juin

### Fête du cinéma

Organisée par la Municipalité

Cinéma HG Clouzot

Voir programme ci-joint

## Vendredi 7 juillet

### Marché des producteurs de pays

Organisé par la Municipalité

Les Brangeries

À 18 h

## Samedi 8 juillet

### Eurochestreries

Église ND des Neiges

À 20 h 30

Entrée libre

## Dimanche 9 juillet

### Vide-grenier / bourse auto

Organisé par la MPT La Crèche

Stade Groussard

Toute la journée

Renseignements : [mptlacrecche79260@gmail.com](mailto:mptlacrecche79260@gmail.com)

